



# Déjeuner du Cercle des Réseaux Marjeta Jager – mai 2015

Le 5 mai, les membres du Cercle des Réseaux ont eu le plaisir de pouvoir échanger avec Marjeta Jager, chef du cabinet de la commissaire en charge des Transports Violetta Bulc. Le thème du déjeuner a porté sur les grands dossiers en matière de transport, et notamment les sujets aériens, ferroviaires et routiers.

## Marjeta Jager en bref

### Fonction actuelle :

Chef du cabinet de Violetta Bulc,  
Commissaire en charge des Transports.

### Fonctions anciennement occupées :

Depuis 2005 : Directrice de la  
coordination des politiques de sûreté à la  
DG MOVE  
2002 – 2004 : Représentante permanente  
adjoite de la Slovénie à Bruxelles

## Présentation des prochains objectifs de la Commission

Marjeta Jager a d'abord fait un tour d'horizon des priorités actuelles de la Commission. La stratégie en matière d'aviation fait partie sujet principaux. La Commission aimerait en effet poser le cadre d'une meilleure compétitivité européenne, face aux compagnies aériennes du Golfe notamment.

Un deuxième sujet d'importance pour la Commission est la révision du Livre Blanc sur les transports de 2011. Une consultation publique vise à évaluer la plus ou moins bonne mise en œuvre des différents points de ce Livre Blanc.

Concernant le 4<sup>ème</sup> paquet ferroviaire, la dernière réunion du groupe de travail ne s'est pas bien passée. Si un compromis n'était pas trouvé sur ce paquet avant la présidence luxembourgeoise, il y aurait du souci à se faire pour ce paquet.

Sur le sujet de l'aviation, les négociations sur les droits des passagers sont actuellement bloquées.

Enfin, pour le paquet routier, 17 propositions législatives seront lancées en 2016 dont les questions de péage.

## Questions traitants de l'aérien

Un des membres a rappelé l'urgence du traitement de la thématique de l'aviation afin de permettre à l'industrie aéronautique d'être plus compétitive. Il a également ajouté que le volet social était très important mais qu'il était contradictoire de vouloir défendre l'ouverture du marché sans adapter les convictions européennes au monde extérieur. Selon lui, la nécessaire protection des consommateurs ne doit pas accroître la distorsion de concurrence.

Marjeta Jager a répondu que le modèle social coûtait effectivement cher mais que le niveau de protection des européens faisait partie de leur façon de vivre.

Elle a évoqué :

- Une harmonisation potentielle des règles sociales qui devra être à l'agenda de la conférence du 4 juin avec Marianne Thysen.

- Une juste concurrence avec un « level playing field » afin de permettre aux structures européennes de rester dans l'UE.

Elle a également soulevé la question d'un possible mandat de négociations avec les Etats séparément, notamment avec le Qatar.

Un autre membre a évoqué un rapport américain sur les subventions des compagnies du Golfe, en demandant si la Commission avait examiné la pertinence de ce rapport, s'il y avait un intérêt à agir au niveau de l'OSCI, et si les intérêts européens et américains pouvaient se retrouver.

Marjeta Jager a effectivement confirmé la nécessité d'une solution sur la base d'accords internationaux. Mais cette solution n'est selon elle pas envisageable dans l'immédiat, ce serait une solution de long terme. Elle a par ailleurs précisé que la Commission avait bien examiné le rapport mais que le Congrès allait mettre 2-3 ans pour faire un rapport : l'UE ne doit donc pas attendre la réponse officielle des américains sur le sujet pour agir.

Un autre intervenant a précisé que le travail avec l'OACI n'était pas forcément le plus pertinent étant donné que celui-ci n'avait pas vocation à imposer des règles. L'OMC est selon lui un acteur plus pertinent pour imposer des règles mondiales sur le transport qui soient contraignantes.

Il a par ailleurs insisté sur l'incohérence entre la volonté d'améliorer la compétitivité européenne et les textes qui alourdissent la charge portée uniquement par les compagnies européennes.

Il est finalement nécessaire de pouvoir créer des groupes mondiaux selon lui, ce que seules les compagnies aériennes du Golfe ont réussi jusqu'à maintenant.

Il faudrait donc que la Commission puisse permettre la consolidation et les aides d'Etat.

## Questions relatives au paquet ferroviaire

---

Un des membres a rappelé la petite chance qu'il restait d'arriver à un compromis et a demandé à Marjeta Jager quelles étaient les lignes rouges à ne pas franchir dans les négociations pour la Commission.

Selon Marjeta Jager, les principes directeurs doivent être maintenus. Elle rappelle que si le compromis n'est pas trouvé d'ici juin, le paquet serait remis en question.

Un autre intervenant a fait part de l'utilité du volet technique du paquet ferroviaire qui vient remédier aux délais d'autorisation qui ont pu aller jusqu'à 5 ans avec l'Allemagne.

## Echanges sur le Paquet routier

---

Un membre spécialiste du transport urbain a plaidé pour l'unicité du paquet. Il a également rappelé l'importance de la mise en avant du transport urbain dans le Livre Blanc.

Marjeta Jager a expliqué que le paquet routier était au programme de l'année 2016 et qu'il impliquerait le changement des règles de cabotage, des règles sociales, des règles propres aux péages, des solutions sur le sujet des smart cities, sur la décarbonisation etc.

Une autre intervention a permis de soulever la question de la prise en charge par les villes des derniers kilomètres dans la livraison, qui ne peut être viable que si des mesures contraignantes pour les villes sont établies.

Marjeta Jager a proposé de partager son répertoire de bonnes pratiques sur ce sujet.

A propos de la réduction des émissions de carbone, une conférence sera organisée le 19 juin, à laquelle de nombreux stakeholders pourront participer.

Marjeta Jager a effectivement précisé que le sujet de la décarbonisation était un sujet auquel s'attelait la Commission.

Sur la stratégie pour l'Union de l'Energie, une question a été posée sur la place du gaz naturel dans le transport routier et sur la pertinence d'une analyse coût-bénéfice pour justifier son utilisation.

Marjeta Jager a simplement rappelé que la Commission était neutre sur les choix d'énergie.

Il a également été demandé si la question de la formation pour les conducteurs routiers allait être incluse dans le paquet routier.

La chef de cabinet a répondu par l'affirmative. Par contre la question de la libéralisation est toujours en discussion, a-t-elle précisé.

Une dernière intervention sur le paquet routier a concerné la différenciation difficile entre les industries de transport et les services (comme Uber, blablacar). Même si les plateformes internet sont des services, elles ont un réel impact sur l'industrie des transports.

Selon l'avis personnel de Marjeta Jager, il faudrait un règlement européen pour réguler ces services mais qui ne brime cependant pas leur développement.

## Questions transversales sur les transports

---

Une intervention a soulevé trois problématiques liées au secteur des transports : le report modal, le secteur fluvial, et les grands projets.

Sur ces trois questions, Marjeta Jager a précisé que les priorités de la Commission restaient les mêmes et que le prochain trilogue sur les projets de plan d'investissement aurait lieu jeudi 7 mai.

Une question a été posée à propos de l'électrification des transports, qui concerne aussi bien la décarbonisation que la dépendance énergétique. A ce propos, il a été demandé si la Commission était favorable au transfert d'usage.

Marjeta Jager a expliqué qu'il y avait une forte coopération avec la DG Climat, mais que concernant la mise en œuvre des transferts d'usage, c'était le collège des Commissaires qui décidait et non le cabinet.

Un des membres a fait part de son inquiétude sur la Connecting Facility, et de la difficulté qu'il pouvait y avoir à comprendre les prises de position de la Commission à ce sujet.

Marjeta Jager a affirmé qu'elle allait faire tout son possible pour régler ce problème même si elle ne pouvait rien garantir.

\*\*\*